

Communiqué de presse

Montreuil, le 2 août 2024

L'Urssaf Caisse nationale s'engage dans la lutte contre le cancer aux côtés de l'association CAMI Sport et Cancer

CAMI Sport et Cancer, association qui propose des programmes d'activité physique thérapeutique pour les patients atteints d'un cancer, et l'Urssaf Caisse nationale ont signé un partenariat le 5 juin 2024 dont l'objectif est de proposer une offre expérimentale d'accompagnement au rétablissement par le sport.

A partir de septembre 2024 les collaborateurs du site de l'Urssaf Caisse nationale de Lyon et de la région Rhône Alpes touchés par le cancer auront accès à des programmes d'activité physique thérapeutique. Cette offre expérimentale développée par l'association CAMI Sport et Cancer s'articule autour de trois objectifs :

- Maintenir ou améliorer les capacités fonctionnelles des patients et ainsi diminuer leur risque de récurrence et améliorer leurs chances de rémission
- Lutter contre les effets indésirables des traitements (en particulier la fatigue, la perte de masse musculaire et le déconditionnement physique)
- Améliorer la qualité de vie

Une méthode innovante et reconnue

L'association, créée par le cancérologue Thierry Bouillet et l'ancien sportif de haut niveau Jean-Marc Descotes, propose aux personnes touchées par le cancer une prise en charge à l'hôpital ou en ville, à travers la méthode CAMI. Elle s'appuie sur la maîtrise des techniques visant à répondre aux problématiques physiques rencontrées par les patients au cours de la maladie et a fait ses preuves dans l'amélioration des capacités physiques des patients.

« Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de nos engagements en faveur du retour en entreprise des salariés touchés par un cancer. Nous nous réjouissons de lancer cette offre d'accompagnement qui contribuera au maintien dans l'emploi de nos collègues fragilisés par la maladie », indique Romain Thevenon, Directeur des Ressources humaines de l'Urssaf Caisse nationale.

Pour Cami Sport et Cancer « ce programme innovant est une très bonne proposition de l'Urssaf pour ses salariés. Au-delà du bénéfice individuel que ces séances pourront apporter aux personnes, cela permettra aussi une reprise du travail dans les meilleures conditions et de vivre le plus possible comme avant la maladie ».

Le partenariat avec CAMI Sport et Cancer rejoint la liste des divers partenariats santé signés par l'Urssaf Caisse nationale tels que la convention avec l'association « On Cogite » signée en 2023 proposant aux collaborateurs une remédiation cognitive après un traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie ou encore la signature de la charte d'engagement Cancer@work et celle de l'Institut National du Cancer (INCa) et l'adhésion à la plateforme Allo Alex en faveur du suivi des salariés de retour après une absence de longue durée.

Contact presse : Laëtitia Barthelemy - contact.presse@acoss.fr

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,30 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 570 milliards d'euros encaissés auprès de 11,8 millions d'usagers. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.